



Gouvernement de Savoie

Souveraineté - Intégrité - Respect

Ministère des Affaires Etrangères

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

L'État de Savoie exprime sa profonde consternation face aux révélations et aux faits établis dans l'affaire dite « Epstein », qui ont mis en lumière des crimes d'une gravité absolue portant atteinte à la dignité humaine et à l'intégrité d'enfants.

Aucun État, aucune institution, aucune élite, aucun individu ne peut se tenir à l'écart lorsqu'il est question de la protection des plus vulnérables. Les crimes d'exploitation sexuelle et de pédocriminalité constituent une violation fondamentale du Droit naturel, du Droit International et de la conscience universelle.

L'État de Savoie réaffirme avec la plus grande fermeté qu'il ne tolère, ne protège et ne couvrira jamais aucun acte de pédocriminalité, sous quelque forme que ce soit. La neutralité d'un État n'est pas l'indifférence morale. Être neutre signifie refuser l'instrumentalisation politique des drames humains, tout en affirmant sans ambiguïté des principes non négociables : la protection de l'enfance, la justice, la vérité.

Nous considérons que la communauté internationale porte une responsabilité collective. Lorsque des systèmes d'influence, de pouvoir ou de silence permettent à de tels crimes d'exister ou de perdurer, c'est l'ensemble de l'ordre moral mondial qui vacille.

L'État de Savoie appelle à :

- une coopération judiciaire internationale pleine et transparente ;
- la protection absolue des victimes ;
- la fin de toute impunité, quel que soit le rang social ou politique des responsables ;
- le renforcement des mécanismes internationaux de prévention de l'exploitation des mineurs.

La souveraineté ne saurait être un refuge pour le crime.
La neutralité ne saurait être un refuge pour le silence.

Face à l'atteinte faite aux enfants, nous sommes tous comptables.

L'État de Savoie demeurera fidèle à ses principes de neutralité, de justice et de défense inconditionnelle de la dignité humaine.

Chambéry le 1^{er} mars 2026.

Le Président
Thierry BECOURT



Le Ministre des
Affaires Étrangères
Lieutenant-Colonel
Gabriel GUINARD

